

MICHEL BUR

Membre de l'Institut

**Note sur une matrice de sceau
de Robert de Vanault**
(XIII^e siècle)

Deuxième édition

Paris
Société française d'héraldique et de sigillographie
2017

Note sur la deuxième édition

Grâce à M. Michel Bur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur émérite à l'université de Lorraine (Nancy), les Archives nationales ont reçu en dépôt, au printemps 2017, la matrice de sceau de Robert, sire de Vanault-le-Châtel († avant 1252).

Ce dépôt a été intégré dans l'importante collection de matrices de sceaux de cette institution conservée au Centre d'accueil et de recherches des Archives nationales (centre d'Héraldique et de Sigillographie, salle Jean-Favier – 11, rue des Quatre-Fils, 75003 Paris), sous la cote : sc/Mat 1200.

Intentionnellement brisée, vraisemblablement à la mort de son titulaire, la matrice de Robert de Vanault, dont seule une moitié a été découverte en contexte archéologique en 1974, a fait l'objet d'une étude de M. Bur, dont la première édition a été publiée il y a dix ans dans :

Les sceaux, sources de l'histoire médiévale en Champagne. Actes des tables rondes de la Société française d'héraldique et de sigillographie (Troyes, Centre universitaire, 14 septembre 2003 – Reims, Demeure des comtes de Champagne, 9 octobre 2004), sous la dir de J.-L. Chassel, Paris, 2007 (publication de la Société française d'héraldique et de sigillographie), p. 25-26, et illustrations, pl. IV, p. 154-155.

Nous sommes heureux de faire paraître ici, avec l'accord de l'auteur, une seconde édition de cette étude, assortie de nouvelles illustrations réalisées par le pôle Images des Archives nationales.

Directeur des fouilles de Vanault-le-Châtel à l'époque de la découverte de cette matrice, M. Bur a publié depuis, avec Jean-Pierre Boureux, *Une famille et sa maison : Vanault-le-Châtel (XII^e-XIV^e siècle)*, Nancy, Presses universitaires, 2013.

Clément Blanc-Riehl (Archives nationales)
Jean-Luc Chassel (SFHS)

Note sur une matrice de sceau de Robert de Vanault

(XIII^e siècle)

MICHEL BUR

En 1974, au cours de fouilles dans l'enceinte castrale de Vanault-le-Châtel¹, a été trouvée sur un sol de circulation parsemé de charbon de bois et de quelques écailles de poisson, une moitié de matrice de sceau. Cassée à l'aide d'un burin, cette matrice en alliage cuivreux, d'une fraîcheur étonnante, a peut-être été brisée à la mort de son propriétaire, les morceaux étant jetés ensuite sans précaution dans la cour du château, avec les ordures ménagères produites quotidiennement par la population de cet espace totalement clos.

Mesurant 64 mm de diamètre, cette demi-matrice porte dans le champ un écu fascé, sans ornements extérieurs, et sur le pourtour, entre deux rangs de perles, une légende commençant par une croissette et dont les mots sont séparés par des points : / ✕ SIGILLVM . RO [BERTI] / (fig. 1). Le revers de la matrice est lisse et présente au sommet la trace d'arrachement d'un anneau de suspension (fig. 2).

Robert, seigneur de *Wasnou*, n'est pas un inconnu. Fils de Gautier de Vanault (un cadet décédé entre 1212 et 1219), il était par son père le neveu de personnages considérables : Hugues, évêque de Liège (1200-1229) ; Béatrice, femme de Jean I^{er}, comte de Roucy, puis d'Enguerrand III, sire de Coucy ; Robert de Pierrepont-Montaigu, époux d'Eustachie, sœur et héritière de Jean I^{er} de Roucy, par qui le comté de Roucy échut en 1200 au fils de ce même Robert, le comte Jean II de Roucy-Pierrepont-Montaigu, lequel était donc le cousin germain du plus modeste Robert de Vanault². Ils étaient tous également, par leur mère ou grand-mère paternelle, Clémence de Rethel, cousins au premier ou au second degré de l'empereur Frédéric II.

1 . Marne, arrondissement Vitry-le-François, canton Sermaize-les-Bains [2017 : communauté de commune Côtes de Champagne et Saulx]. Sur le contexte de la découverte : M. Bur et Jean-Pierre Boureux, *Une famille et sa maison : Vanault-le-Châtel (XII^e-XIV^e siècle)*, Nancy, Presses universitaires, 2013, p. 63.

2 . Pour la généalogie des Vanault, voir M. Bur, *La formation du comté de Champagne (vers 950-vers 1150)*, Nancy, 1977, p. 457-458 ; *Vestiges d'habitat seigneurial dans le bas pays argonnais*, Reims, ARERS, 1972, p. 95-101 ; M. Bur et Jean-Pierre Boureux, *Une famille et sa maison : Vanault-le-Châtel (XII^e-XIV^e siècle)*, cité ci-dessus. Il est possible que Jean II ait conservé les armes des Pierrepont-Montaigu-Vanault lorsqu'il est devenu comte de Roucy et qu'il les ait transmises, peu ou prou modifiées, à ses descendants de la troisième race de Roucy.



1



2

*Matrice de seau de Robert de Vanault
Hauteur : 64 mm – 1. Avers – 2. Revers*

Paris, Archives nationales, collection de matrices de sceaux, sc/Mat 1200
(tous droits réservés : Archives nationales, Paris, pôle Images)



3. *Sceau de Gautier de Vanault (en 1212)*
Ø 55 mm. –Moulage, –ANF, sc/Ch 677
(tous droits réservés : Archives nationales, Paris, pôle Images)



4. *Sceau de Jean de Vanault (en 1293).*
Ø 43 mm – Moulage de deux empreintes différentes –ANF, sc/Ch 679 A et B
(tous droits réservés : Archives nationales, Paris, pôle Images)

La collection d'Auguste Coulon (*Sceaux de la Champagne*), aux Archives nationales, conserve plusieurs moulages de sceaux des sires de Vanault. Le plus ancien, de Gautier, est daté de 1212 (*fig. 3*) ; il est pratiquement illisible. Gautier est décédé entre 1212 et 1219. Deux autres, plus récents, appartiennent à Jean, qui vivait en 1293³ (*fig. 4*).

Entre Gautier et Jean se place Robert, avec un sceau (ANF, sc/Ch678 : AD Marne, 20 H 11) et deux contre-sceaux (ANF, sc/Ch678^{bis} A et B), des années 1229-1230 (*fig. 5*). Le type héraldique étant toujours le même, il convient d'en souligner les particularités. La légende du sceau est en français et se lit : / ✠ ROBERT DOV VANNO LOV CHATEL /. Dans le champ, l'écu, en forme de toupie, est flanqué de part et d'autre d'ornements extérieurs, apparemment des rapaces ; il fait alterner des fascées vairées, séparées par des diaprures piquetées de cinq, puis de trois, puis d'un (à la pointe) motifs ailés en forme d'accent circonflexe inversé. Si cette description est pertinente, ce sceau des années 1229-1230 diffère par ses détails de celui que nous offre la matrice trouvée dans les fouilles.

Cette matrice – réduite, comme il a été dit, à l'état de demi-matrice – offre sur l'écu trois fascées vairées rehaussées et valorisées par trois bandes diaprées finement ciselées, que le graveur a inséré entre elles (*fig. 1*). Le paillé de ces bandes inclut dans ses rinceaux des têtes de singes ou de cynocéphales aux mâchoires entrouvertes et aux oreilles dressées⁴. Ce motif original et de très bonne facture relève probablement d'un choix intentionnel, bien que purement décoratif.

Que conclure ?

Robert qui se contente, comme son père et ses successeurs (encore en 1292), d'un sceau à l'écu en forme de toupie, n'appartient pas, en dépit de sa brillante parentèle, à la puissante et riche aristocratie champenoise qui, elle, use ordinairement de sceaux équestres⁵. Durant son existence, dont on ne sait presque rien sinon qu'il devint sire de Vanault au plus tard en 1219 et qu'il disparut dès avant

3. Nous remercions J.-L. Chassel qui nous en a procuré les photographies puis les moulages. ANF, sc/Ch677 (AD Marne, 20 H 10) pour Gautier, et sc/Ch679 A et B (AD Marne, 20 H 49) pour Jean.

4. Voir *Sceaux et usages de sceaux. Images de la Champagne médiévale*, Paris, 2003, p. 104 (J.-L. Chassel, « Les grands lignages seigneuriaux »).

5. Ph. Jacquet, qui en a fait l'examen, écrit : « L'exécution de la gravure semble de bonne facture et le diapré des fascées vient renforcer cette impression. Néanmoins certains détails contrarient l'ensemble. Quelques lettres du mot *sigillum* en sont l'indice. Le G est mal espacé, le I mal balancé, le second L décalé, enfin le R, le O (et le B ?) ne sont pas espacés comme dans le mot *sigillum*. Après plusieurs essais, l'axe de symétrie que l'on peut tracer passe par le centre de la croix et le milieu du premier bossage de vair à gauche, puis par le bord gauche du bossage cassé de la fasce centrale. On en déduit facilement une dissymétrie de la fasce centrale à l'inverse de la fasce supérieure. On peut aussi noter la différence de largeur des fascées comme on peut remarquer l'irrégularité des bossages du vair. A contrario, les motifs du diapré s'inscrivent dans un graphisme impeccable et une gravure très sûre dont la surface semble parfaitement finie. On peut penser que cette matrice a été gravée (texte plus écu légèrement bombé) par un premier artisan, puis terminée par une main plus habile qui a ajouté le diapré [...] Il est probable que la base de cette matrice a été une pièce préformée, dans laquelle un premier graveur a inscrit la devise et les armes (délimitées par un filet régulier en légère surépaisseur, se raccordant vers le haut à une bordure légèrement estompée) et un second le diapré [...] »

1249-1252, il a possédé au moins deux sceaux : l'un dont la légende était rédigée en français et dont l'écu était agrémenté d'ornements extérieurs – c'est le moulage de Coulon daté d'avril 1229 (a.st.) – et l'autre, plus simple, à la légende rédigée en latin – c'est celui qui correspond à la matrice, peut-être le dernier si cette matrice a bien été brisée à l'occasion de son décès.



5. Premier sceau de Robert de Vanault (1229/1230) et ses deux contre-sceaux successifs
Ø du sceau : 55 mm – Moulages – ANF, sc/Ch 678-678^{bis} A et B.
(tous droits réservés : Archives nationales, Paris, pôle Images)